



UNE NOUVELLE GESTION DES DROITS SPORTIFS

CHING-KUO WU

Représentant CIO • Comité International Olympique



TEXTE ORIGINAL EN ANGLAIS

Tout d'abord, je remercie sincèrement le CIO de m'avoir donné la possibilité de contribuer à l'amélioration constante du Mouvement olympique d'aujourd'hui.

Le thème de «La gestion des droits sportifs dans la révolution numérique» semble, à première vue, être de nature purement technique. Cependant, comme beaucoup d'experts dans ce domaine nous ont proposé un grand nombre d'idées intéressantes et d'orientations innovantes, en tant que président de l'Association Internationale de Boxe (AIBA) et membre de la commission du CIO pour la culture et l'éducation olympique, je pense qu'il est important pour moi de parler des questions et des impacts qui sont liés au développement rapide de la technologie numérique au sein du Mouvement olympique dans son ensemble.

À mon avis, l'adoption de la technologie numérique dans notre vie quotidienne de sportifs aura un impact considérable dans les domaines suivants :

- éducation interne de la famille sportive,
- promotion du sport en utilisant divers outils,
- marketing médiatique des droits sportifs,
- aspects éducatifs pour la jeune génération,
- égalité des chances pour tous les bénéficiaires, en particulier ceux des pays émergents.

Le concept d'«évolution numérique» n'étant pas bien connu de tous les responsables, administrateurs, entraîneurs et officiels dans le sport que je pratique, j'ai constitué récemment un groupe au sein de l'AIBA afin d'élaborer des moyens de faire connaître nos nouvelles méthodes d'entraînement et de formation à l'arbitrage, en utilisant la technologie numérique. Ce projet est intitulé «Améliorations numériques dans le sport de la boxe». Notre organisation estime qu'il est essentiel de développer la boxe en tant que sport en adoptant des moyens de communication rapides et largement numérisés, afin que nous devenions des experts dans la gestion de tous types de questions concernant le numérique et que nous soyons prêts, dans le futur, à mener tout programme lié à ce type de technologie.

J'estime aussi que toutes les instances sportives doivent mettre l'accent sur l'optimisation de la technologie numérique, afin de mieux sensibiliser au sport et de susciter davantage d'intérêt auprès du public, en particulier dans la jeune génération. Cependant, nous devons aussi nous demander si la technologie numérique peut bénéficier à tous les sports en utilisant les mêmes principes. Étant donné que le profil démographique est différent dans chaque sport, je proposerais une adaptation de cette évolution en travaillant avec des créateurs de nouveaux médias, afin de mettre au point graduellement des méthodes en fonction des caractéristiques et des informations démographiques propres à chaque sport et en fonction de sa popularité.

En ce qui concerne la gestion des droits sportifs en utilisant une technologie numérique améliorée, je suis favorable à un concept qui crée un ensemble considérable de droits, afin d'attirer de nouveaux consommateurs de médias. Cependant, je crois aussi que nous devons protéger et respecter la vaste capacité de transfert de la télévision terrestre, qui lui permet de toucher une audience aussi large que possible, quel que soit l'environnement. C'est pourquoi je recommande de développer un contenu de droits spécifiques et adaptés aux besoins des consommateurs ainsi que des méthodes de marketing médiatique, en fonction du sport, du pays et de la culture de l'audience visée.

Cela m'amène à aborder un autre aspect important de cette question. Nous nous sommes toujours efforcés de développer le Mouvement olympique et sportif de manière à ce que les contacts avec les sportifs et les sportives dans leur vie quotidienne puissent améliorer leurs expériences éducatives et élargir leurs connaissances. Cependant, étant donné que la technologie numérique a toujours attiré principalement la jeune génération, il est impératif de prendre en considération tous les aspects éducatifs, afin de protéger le droit des jeunes à être guidés de la manière la plus appropriée, lorsqu'ils participent aux sports et au Mouvement olympique. La mise au point d'équipements de haute technologie peut s'avérer onéreuse pour la jeune génération, tandis que les jeux vidéo peuvent causer de sérieux conflits sociaux entre les parents, les éducateurs et les jeunes consommateurs. La question de savoir ce qui convient le mieux à la jeune génération – l'expérience indirecte via les médias techniques ou la participation directe aux sports – est souvent débattue. Je soutiens fermement l'entrée réelle des jeunes dans l'arène sportive. Il est très utile pour eux de comprendre les véritables attributs du sport et les caractéristiques ludiques du Mouvement olympique. Je propose que nous mettions au point la meilleure technologie numérique lors des manifestations sportives, afin qu'ils puissent bénéficier de l'expérience de la participation directe aux sports, tout en utilisant la technologie numérique pour communiquer avec le monde extérieur et avec d'autres sportifs et sportives.

Chers collègues, n'avez-vous jamais pensé que la technologie se développe à une telle allure que nous n'avons pas le temps de nous tenir au courant? Je me demande combien d'entre nous – y compris le groupe de jeunes consommateurs – pouvons suivre le rythme rapide de la révolution technologique numérique, avec toute sa complexité. Je crois sincèrement qu'il n'y a qu'un petit pourcentage de jeunes esprits novateurs, qui réclament sans cesse de nouveaux moyens de concourir entre eux. Sans aucun doute, nos fans de sport sont prêts pour cela, maintenant, mais beaucoup d'entre nous ne le sont pas. Demandons-nous combien d'efforts nous déployons pour aider les populations des pays émergents à participer à ce mouvement numérique. Nous sommes bien trop lents lorsqu'il s'agit d'améliorer les moyens de communication pour atteindre ces personnes, qui ont le droit de partager la riche expérience du sport et du Mouvement olympique. C'est notre



responsabilité de ne pas négliger l'un des idéaux olympiques fondamentaux, c'est-à-dire partager avec eux nos expériences et les bienfaits que nous retirons du sport.

Par conséquent, nous continuerons à gérer nos droits sportifs dans l'intérêt des athlètes, du public, des médias et de nos partenaires commerciaux, et dans notre propre intérêt. En outre, notre organisation et moi-même continuerons d'étudier les moyens de soutenir les sociétés du numérique et des nouveaux médias en vue d'améliorer notre sport tout en trouvant les moyens d'inclure les amis lointains et la jeune génération, afin qu'ils puissent partager les bienfaits dont nous bénéficions aujourd'hui.

C'est dans cet esprit que j'aimerais aussi proposer la formation d'un « organisme pour l'évolution numérique du sport », auquel participeraient conjointement l'ensemble des 26 Fédérations Internationales (FI) sportives olympiques, avec le soutien du CIO. Il aurait pour tâche de mettre au point de nouveaux médias, des politiques et des orientations pour la gestion des droits sportifs en fonction des différents sports. Je proposerais à cet organisme d'inviter également un groupe d'experts qui pourrait évaluer l'impact futur de la révolution numérique sur le sport dans notre vie quotidienne. Je suis fermement convaincu que cet organisme nous offrirait aussi des possibilités d'apprentissage, afin que nous puissions gérer judicieusement nos sports et nos organisations.

C'est avec un grand plaisir que j'ai écouté tout ce qui s'est dit et que j'ai réuni de précieuses informations sur ce thème, qui seront très utiles à notre sport. Je tiens à nouveau à adresser mes sincères remerciements à tous ceux et celles parmi vous qui ont écouté mon exposé, ainsi qu'au CIO, qui m'a donné la possibilité d'être présent ici aujourd'hui.